

BULLETIN D'INSCRIPTION/ DOSSIER ref 35159836
CROISIERE DOLCE VITA organisée par l'ARAF
EN PARTENARIAT AVEC CROISIEUROPE du 12 au 19 DECEMBRE 2023
A bord du MV LA BELLE DE L'ADRIATIQUE 5 ancres

M. Mme NOM.....PRENOM

Partagera sa cabine avec M. Mme NOM.....PRENOM

Adresse.....

Tel : Portable

Mail :

| Prix par personne | | |
|-------------------------------------|---|---------------------------------|
| PONT INFERIEUR DOUBLE | Sans assurance : 1 610€ | Avec assurance 1706,60€ |
| PONT INFERIEUR SINGLE | Sans assurance : 2 039 € | Avec assurance 2 161,34€ |
| Options : | | |
| Pont principal | 200 € (sup assurance + 12€) | |
| Pont des embarcations | 240 € (sup assurance + 14,40€) | |
| Pont supérieur | 319 € (sup assurance + 19,14€) | |
| Forfaits "TOUTES EXCURSIONS" | Réservation avant le départ avec remise de 10 % incluse | Réservation à bord |
| Forfait "AUTHENTIQUE" | 401 € (sup assurance +24,06€) | 594 € |
| Forfait "EXPERIENCE" | 425 € (sup assurance +25,50€) | 639 € |

Choix cabine : double individuelle

Pont choisi (selon disponibilité) : inférieur principal embarcations supérieur

Forfait excursions choisi : expérience authentique

Je souhaite souscrire l'assurance annulation multirisques (6 % s'appliquant sur le montant total des prestations par personne)

MONTANT TOTAL DU DOSSIER :

A titre d'information, voici les conditions d'annulation :

- Plus de 90 jours avant la date du départ : 300 € de frais de dossier seront facturés par personne + prime assurance si souscrite
 - De 90 à 51 jours : 50 % du montant total du forfait
 - De 50 à 30 jours : 60 % du montant total du forfait
 - De 29 à 15 jours : 75 % du montant total du forfait
- De 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du forfait

Afin de pouvoir confirmer et enregistrer votre réservation, nous vous demandons :

- De compléter et signer ce document accompagné de l'acompte de 800 €/pers et de nous les adresser :
 - Par courrier : CROISIEUROPE service groupes 147 Bld Montparnasse 75006 PARIS ou
 - Par mail : nmarechal@croisieurope.com
- + nous adresser une copie de vos pièces d'identité en cours de validité (passeport ou CNI de moins de 10 ans)

Echéancier pour les règlements :

- 1^{er} acompte à l'inscription avant le 02/10/23 : 800 € par personne + (souscription assurance annulation)
 - o Par carte bancaire (remplir le formulaire autorisation prélèvement)
 - o Par chèque (à l'ordre de Croisieurope)
- Solde 1 mois avant votre date de départ

Date et signature :